Commune de

PERRUSSON

Révision Allégée n°1 du PLU

Orientation d'Aménagement et de Programmation « G », Chareillières

Vu pour être annexé à la délibération du 26 novembre 2020
arrêtant les dispositions de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Perrusson.

Fait à Perrusson,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 26 novembre 2020
APPROUVÉ LE : *(compléter à l'approbation)*

Dossier 20013718-PERRUSSON-823

réalisé par

Auddicé Urbanisme
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39

TABLE DES MATIERES

1. LOCALISATION DU SITE..... 3

2. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE..... 4

3. ES OBJECTIFS D'AMENAGEMENT 5

4. ANNEXES :..... 7

4.1 Liste des essences à utiliser pour la plantation de haies :.....7

4.2 Liste d'espèces pouvant être utilisées pour l'ensemencement des prairies mésophiles : 7

1. LOCALISATION DU SITE

Suite à la révision allégée n°1 du PLU et des prospections terrain, le site retenu est prévu pour une extension économique d'une entreprise existante voisine « Bois Brice Concept ».

Localisation du nouveau projet de bâtiment (en vert à gauche) pour un showroom et du stockage et de l'entreprise existante (en bleu à gauche)

(Fond : Géoportail)

2. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Les photographies ci-dessous permettent de visualiser la situation actuelle des sols et leur occupation.

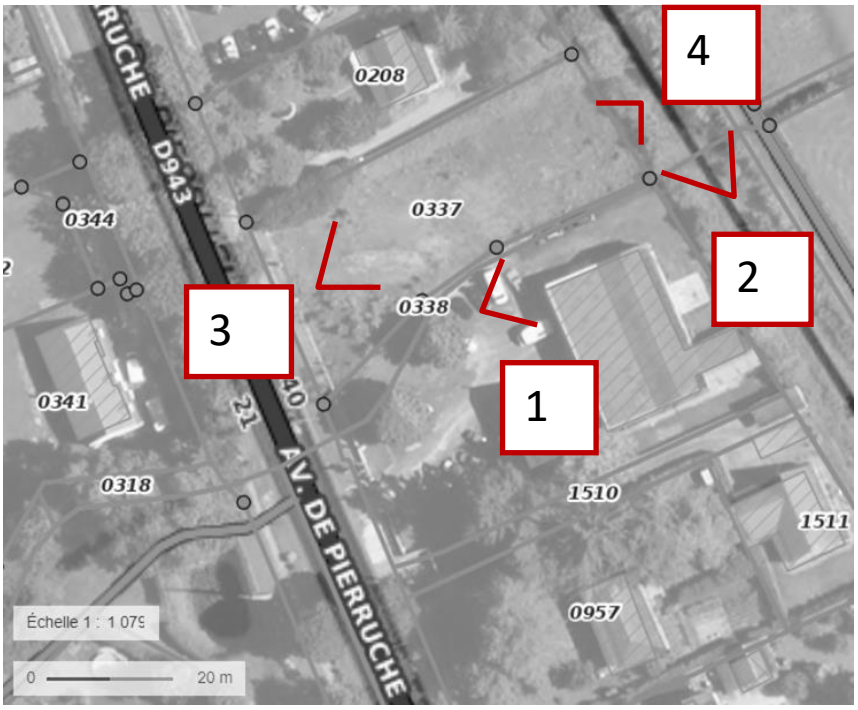

Vue n°1 :

Vue n°2 :

Vue n°3 :

Vue n°4 :

3. ES OBJECTIFS D'AMENAGEMENT

Pour l'aménagement du site, en raison des enjeux de conservation en matière de continuité écologique, les élus ont défini les objectifs suivants :

- **Préserver la haie existante** à l'est du site, en la **complétant d'une zone tampon** de 5 mètres pour préserver la caractéristique de corridor (cf. liste présente suite à l'OAP graphique pour les espèces recommandées) ;
- **Projeter deux espaces arborés** pour maintenir une continuité arbustive permettant un déplacement selon un axe est-ouest par des plantations diversifiées et locales (cf. liste présente suite à l'OAP graphique pour les espèces recommandées) ;
- Permettre la **création d'un nouvel accès** en lien avec celui existant pour créer une boucle dans les déplacements sur le site.

Cette Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) concerne une zone UB avec une trame « Orientation d'Aménagement et de Programmation » sur le règlement graphique, comme le présente l'extrait du plan de zonage ci-contre.

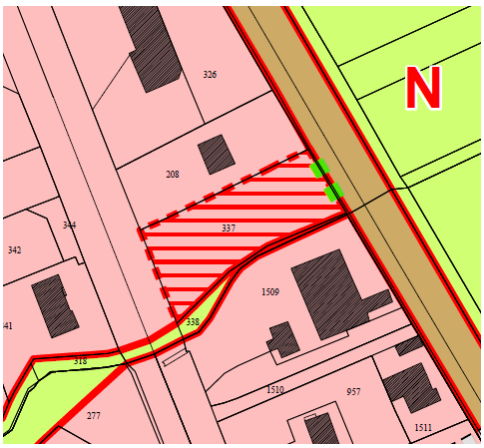

Commune de Perrusson (37)

Révision Allégée

Orientation d'Aménagement et de Programmation G

Eléments existants :

- Bâtiment économique
- Accès
- Haie à préserver
- Fossé busé

Principes d'aménagement :

- Emprise de l'OAP
- Bande tampon de 5 mètres de large
- Espace arboré à créer
- Accès à aménager

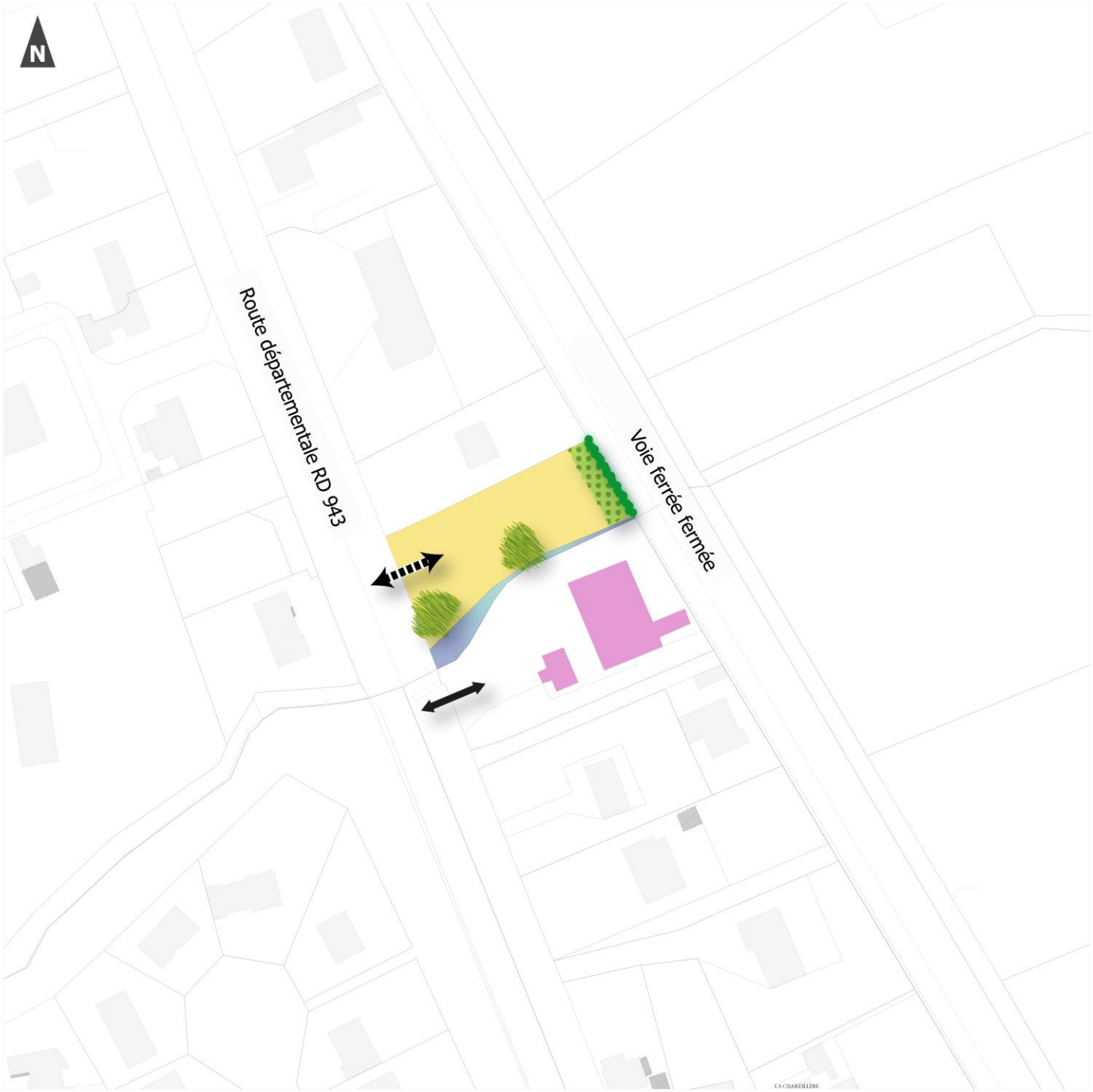

0 50 100
Mètres

1:1 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

auddicé

Réalisation : auddicé urbanisme, 2020
Source de fond de carte : Cadastre.gouv
Sources de données : auddicé urbanisme, 2020

4. ANNEXES :

4.1 Liste des essences à utiliser pour la plantation de haies :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut d'indigénat	Fréquence régionale
Acer campestre L., 1753	Erable champêtre, Acéraille	indigène	TC
Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin	indigène	TC
Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	indigène	TC
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	indigène	TC
Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet-d'évêque	indigène	TC
Ilex aquifolium L., 1753	Houx	indigène	TC
Ligustrum vulgare L., 1753	Troène, Raisin de chien	indigène	TC
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois	indigène	TC
Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier	indigène	TC
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	indigène	TC
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	indigène	TC
Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié	indigène	TC
Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier,	indigène	C

Légende : AC : assez commune / C : commune / TC : très commune

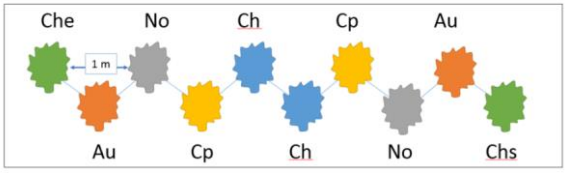

Figure 1. Exemple pour la plantation de haies/lisières

Che : *Chevrefeuille des bois (Lonicera periclymenum)*
No *: Noisetier Corylus avellana*
Au *: Aubépine à un style (Crataegus monogyna)*
Cp *: Chêne pédonculé (Quercus robur)*
Ch : *Charme (Carpinus betulus)*

4.2 Liste d'espèces pouvant être utilisées pour l'ensemencement des prairies mésophiles :

Nom latin	**Nom vernaculaire**	**Provenance**	**Mode d'emploi**
Monocotylédones			
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. elatius	Fromental élevé	S (L, NLP)	X
Brachypodium pinnatum	Brachypode penné	S (L)	X
Bromus hordeaceus	Brome mou	S (L, NLP)	X
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	S (L, NLP)	X
Festuca ovina	Fétuque ovine	S (L, NLP)	X
Holcus lanatus	Houlque laineuse	S (L, NLP)	X
Lolium perenne L.	Vraie vivace [Ray-grass commun]	S (L, NLP)	X
Lolium multiflorum Lam.	Vraie multiflore [Ray-grass d'Italie	C	x
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire	S (L, NLP)	p
Alopecurus pratensis	Vulpin des prés	S (L, NLP)	p
Lolium ×boucheanum	Ivraie de Bouché	C	p

Nom latin	Nom vernaculaire	Provenance	Mode d'emploi
Phleum pratense L.	Fléole des prés	S (L, NLP)	p
Poa pratensis L. subsp. Pratensis	Pâturin des prés	S (L, NLP)	p
Dicotylédones			
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	S (L)	x
Astragalus glycyphyllos	Astragale à feuilles de réglisse	S (L)	x
Coronilla varia	Coronille bigarrée	S (L)	x
Daucus carota	Carotte commune	S (L)	x
Hippocrepis comosa	Hippocrépide à toupet	S (L)	x
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	S (L)	x
Leucanthemum vulgare	Grande marguerite	S (L)	x
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	S (L)	x
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune	S (L)	x
Ranunculus acris	Renoncule âcre	S (L)	x
Galium mollugo	Gaillet dressé	S (L)	p
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	S (L)	p
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	S (L)	x
Malva sylvestris	Mauve des bois	S (L)	x
Malva moschata	Mauve musquée	S (L)	x
Myosotis arvensis (L.) Hill	Myosotis des champs	S (L)	p
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	S (L)	p
Rumex acetosa L.	Patience oseille	S (L)	p
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	S (L)	p
Dicotylédones légumineuses			
Medicago lupulina	Luzerne lupuline	S (L)	x
Trifolium pratense	Trèfle des prés	S (L)	x
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	S (L)	x
Vicia sativa L. subsp. Segetalis	Vesce des moissons	S (L)	p

Légende :

Provenance des espèces
S (L) : taxon d'origine Sauvage (souche Locale)
S (L, NLP) : taxon d'origine Sauvage (souche Locale, souche Non Locale Possible)
C : taxon d'origine Cultivé

Mode d'emploi de l'espèce
X : taxon entrant dans la composition de base du mélange
p : autre taxon possible pour le mélange